



Communiqué de Presse

Double peine pour les aménagements cyclables de Bourges

13 mars 2013

Un mensuel national attribue des prix peu glorieux aux aménagements cyclables de la ville.

Le magazine TerraEco organisait ces dernières semaines sur son site un concours photo du « pire des pistes cyclables »*.

Bandes cyclables de 25cm de large, panneaux et poteaux au milieu de la piste, rupture d'itinéraires, stationnement sauvage... les cyclistes de la France entière ont profité de l'occasion pour faire connaître leurs difficultés quotidiennes.

Bourges a également participé mais n'a eu la faveur des votes des internautes et ne figure pas dans le trio de tête. Néanmoins, la rédaction du magazine a attribué à Bourges le « prix de la piste la plus inconfortable aux montagnes russes » de la piste cyclable rue Colbert et le « prix de la dépense inutile pour ses poteaux par milliers » sur la portion de rocade verte qui emprunte la rue Saint Ursule.

Notons que M. Lepeltier reconnaissait il y a peu lors d'une réunion publique sur le Plan de Déplacements Urbains que la piste rue Colbert n'était pas bien conçue. C'est désormais officiel au delà de Bourges !

Mon Cher Vélo est une association de défense des cyclistes quotidiens et de promotion de l'usage du vélo comme moyen de déplacement doux dans de bonnes conditions de fluidité et de sécurité à Bourges et dans tout le département du Cher.

* lien vers la page du concours > <http://www.terraeco.net/Notre-concours-du-pire-des-pistes,48226>

Contacts presse :

Adrien Lelièvre, Président de **Mon Cher Vélo** - 06 12 33 13 17